

JE VOTE !

BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019

Le budget participatif découle de la volonté du Département de renforcer la démocratie locale et de favoriser l'engagement des Nivernaises et des Nivernais dans le choix des projets politiques locaux. Le principe ? Le Département finance mais c'est vous qui choisissez ! Les personnes justifiant d'un lien avec la Nièvre ont pu déposer depuis le 1^{er} mai 2019 leurs projets. Désormais, vous pourrez choisir par l'intermédiaire de vos votes, des projets d'intérêt général ou local pour le département, ses cantons, ses territoires. La règle est que chacun des 17 cantons doit avoir, au moins, un projet élu. Chaque projet recevable pour lequel vous allez voter concourt au développement, à la cohésion sociale et territoriale ainsi qu'à la notoriété de la Nièvre. L'objectif du budget participatif est de contribuer à l'émergence et à la pérennité d'initiatives innovantes, notamment dans les champs des solidarités, de la santé, de l'éducation et la jeunesse, de la citoyenneté, de l'environnement et du cadre de vie, de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, du sport, du numérique, de la mobilité et/ou de la proximité et de l'accessibilité de tous aux services publics. Le Département ne subventionnera pas au-delà de 80 % du montant total TTC du projet déposé. Le montant maximal par projet est limité à 12 500 euros TTC. Rappelons que le montant alloué au budget participatif de la Nièvre pour l'année 2019 s'élève à 250 000€. Et après ? Le dépouillement des votes et la proclamation des projets lauréats s'effectueront dans les locaux du Conseil départemental le 20 novembre prochain. Chaque projet élu se verra attribuer une subvention d'investissement correspondante à sa demande. Celle-ci fera l'objet d'une délibération de la Commission permanente du Conseil départemental. Le bénéficiaire de la subvention aura jusqu'au 31 décembre 2020, au plus tard, pour réaliser le projet, conformément à son objet.



COMMENT VOTER ?



INTERNET

WWW.BUDGETPARTICIPATIFNIVERNAIS.FR



BUREAUX DE VOTE

DANS LES MAIRIES (aux jours et heures d'ouverture),
DANS LES 30 COLLÈGES NIVERNAIS, LES 10 SITES
MÉDICO-SOCIAUX ET LES CENTRES SOCIAUX DE LA NIÈVRE.



Le dépouillement et la proclamation des projets lauréats auront lieu le **MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019** à l'Hôtel du Département, à Nevers.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019

 nièvre
le département
www.nievre.fr


 FAITES
GERMER
VOS
IDÉES!
BUDGET PARTICIPATIF
NIVERNAIS
POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN

N°	ASSOCIATION	CANTON	MONTANT
			SOLIDARITÉ
			SPORT
			MOBILITÉ

SANTÉ
ÉDUCATION-JEUNESSE
CITOYENNETÉ
ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

CULTURE-PATRIMOINE
NUMÉRIQUE
AUTRES

1 REV'ENCIEL SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER 8 800 €

Les fonds récoltés permettraient l'achat de matériels d'un ULM paramoteur pour in fine proposer des vols aux personnes en situation de handicap ou malades. Il s'agit de donner les moyens à l'association de posséder son propre équipement et d'être autonome. Ce financement servirait plus précisément à l'achat d'un chariot paramoteur biplace, d'une aile, de pièces de rechange du moteur et d'un parachute de secours pour la sécurité.

2 FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE LES DEUX RIVIÈRES LUZY 1 724 €

Dans le cadre du parcours citoyen, le foyer socio-éducatif souhaite procéder à la création d'espaces citoyens de détente, d'échanges, de discussions permettant aux jeunes de participer plus activement à la vie de l'établissement. Pour ce faire, le foyer propose d'installer dans les deux cours de récréation des tables avec bancs incorporés. Ce matériel permettrait aux élèves de profiter davantage de leur temps de récréation, de leurs pauses méridiennes, etc.

3 UFM ATHLÉTISME IMPHY 12 500 €

Les objectifs du projet consistent à favoriser la pratique du sport et plus particulièrement l'athlétisme. Il s'agit de doter le stade Marcel Jandot de matériels nécessaires à la pratique de cette activité physique, tant sur le plan communal, départemental que régional. L'association propose ainsi l'achat d'ensembles de bancs PPG, de lots de javelots, de chronomètres, de poteaux hauteurs, podiums 3 places, et de divers équipements utiles à la pratique de l'athlétisme.

4 FOUTU CANCER 58 NEVERS 2 1023 €

Le projet de l'association consiste à acquérir des supports de communication modernes et efficaces à destination des personnes atteintes du cancer. Il s'agit de faciliter son objectif initial, qui est d'informer et d'accompagner les malades mais aussi apporter son soutien à d'autres associations ayant les mêmes objectifs. Elle propose ainsi l'achat de matériels : oriflamme, tente, tee-shirts qui serviront lors de salons, ou de manifestations sportives, associatives, culturelles, etc.

5 ASSOCIATION SPORTIVE GUÉRIGNY/URZY GUÉRIGNY 8 999 €

L'association est un omnisport qui se compose de 11 sections sportives regroupant 1080 licenciés. Elle organise de multiples manifestations sportives qui dynamisent les deux communes de Guéigny et d'Urzy, ces événements ont une portée régionale voire nationale (BMX). L'achat de bancs, tables, chariot, tente de réception, tapis de protection de tatamis, etc., assurerait l'autonomie de l'association, le renouvellement d'un équipement usé.

6 AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-LÉONARD CORBIGNY 5263 €

Dans la continuité de ses actions qui consistent à entretenir les liens d'amitié entre les anciens élèves et aide au financement de projets scolaires et extrascolaires à destination des élèves et de l'établissement, l'association souhaite sécuriser la cour de l'école primaire et la rendre plus attractive. Suite à la réfection du revêtement «en enrobé à chaud», l'association propose de l'équiper de jeux en plein air : toboggan, jeux à ressorts, tables et bancs.

7 GÉNÉRATION MOUVEMENT CRUX-LA-VILLE GUÉRIGNY 5761 €

Le projet consiste en l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement pour tous et plus particulièrement pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. L'association souhaite ainsi offrir un cadre de vie en pleine nature grâce à l'achat de tables et de bancs installés dans un endroit calme, reposant, au bord d'un étang. Pour procéder à la réalisation technique de ce projet, l'association prévoit de solliciter l'ESAT de Château-Chinon.

8 COMITÉ DES FÊTES DE RIOUSSE ST PIERRE-LE-MOUTIER 630 €

En harmonie avec le patrimoine existant, le Comité des fêtes souhaite mettre en valeur le lavoir de Rioussé. De façon à respecter le style historique du monument, et afin de rendre hommage aux anciennes pratiques traditionnelles et valoriser l'usage initial du lavoir, la décoration serait renouvelée grâce à la création de bassines rappelant celles qu'utilisaient autrefois les lavandières. Ces bassines seront fleuries et entretenues.

9 COMITÉ DES FÊTES DE RIOUSSE ST PIERRE-LE-MOUTIER 4 977 €

La bâche actuelle du parquet étant trop usée, le Comité désire la faire reproduire à l'identique. Sans ce parquet, la fête du village : «La Bousculat», ne pourrait plus avoir lieu! Il s'agit de faire perdurer les animations du village et de maintenir l'attractivité de la commune. En effet, le parquet pourrait aussi servir à l'organisation de concerts, buvettes, ou tout autre manifestation réalisée par le comité des fêtes.

10 ARECTI IMPHY 10 938 €

Le théâtre «Entre Deux» fait parti du patrimoine imphycois, il appartient à l'association qui l'utilise pour proposer plusieurs dizaines de spectacles par an. De plus, ce théâtre est aussi le lieu de retransmissions de séances cinéma organisées par la municipalité. L'association souhaite améliorer l'esthétique extérieure du bâtiment et remplacer la porte d'entrée pour diminuer les déperditions de chaleur. La porte actuelle en bois, date de la construction du théâtre en 1912.

11 HEREDIT NIÈVRE ST PIERRE-LE-MOUTIER 1 500 €

L'association met en place, et est sollicitée pour l'organisation de conférences par différentes autres associations proposant à leurs adhérents des activités culturelles. Leurs moyens matériels actuels en informatique mobile sont inexistantes et ne permettent pas la présentation de ces conférences. L'association propose aussi des formations et des initiations de généalogie qui nécessitent l'acquisition de nouveaux outils informatiques avec une capacité de mémoire importante.

12 LES AMIS DU VIEUX CHÂTEAU LUZY 1 521 €

Dans le but de faciliter l'accessibilité au Vieux Château qui accueille chaque année plusieurs centaines de visiteurs, l'association souhaite implanter une rampe d'accès amovible par système de cordage sur piquets de bois et de fourreaux. Cette implantation serait située au niveau de l'entrée principale et de la basse cour. Ce projet permettrait de favoriser l'accès au site, de renforcer les conditions de sécurité et d'augmenter la fréquentation du Château.

13 ASEM NEVERS 2 12 496 €

De nombreux habitants du quartier ont un permis de conduire mais n'ont pas de voiture, ou, s'ils en ont une ne permet pas de faire certains trajets (emploi, formation) ou d'aller en déchetterie. Le projet consiste à acheter une voiture et de la gérer en autopartage. Ce projet a pour double qualité de rendre service aux habitants dans leur mobilité souvent difficile et de leur donner une place d'acteurs dans la mise en œuvre et la gestion du véhicule.

14 JEUNESSE SPORTIVE SAINT-RÉVÉRIEN CORBIGNY 6 480 €

Dans le but de développer et maintenir la pratique du football féminin en milieu rural, l'association propose l'installation d'un club house pour améliorer les conditions d'accueil des équipes féminines et des arbitres. Ce projet consiste à acquérir un bungalow de qualité de type algéco, avec point d'eau et électricité. La surface de ce lieu serait de plus de 26 m² de surface ce qui permettrait de faciliter les échanges sportifs féminins sur le territoire de Saint-Révérien.

15 SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CHIDDOIS LUZY 12 500 €

L'association projette la restauration de puits et de lavoirs sur la commune de Chiddes, la remise en état de ces ouvrages comprend des travaux de maçonnerie, métallerie, menuiserie, charpente. Le projet participe à la valorisation du patrimoine rural et au développement touristique de la commune, puisqu'il vient en complément de l'aménagement paysager de l'étang communal et, qu'il correspond à la refonte partielle et la création d'itinéraires de petites randonnées.

16 ASSOCIATION LOISIR ET DÉTENTE ST PIERRE-LE-MOUTIER 943 €

Le matériel de l'association devient obsolète, il est nécessaire de le renouveler pour qu'elle soit plus attractive et qu'elle représente un pôle d'intérêt pour les habitants de la commune. Ainsi, il convient d'envisager la diversification des activités proposées et de fédérer un plus grand nombre d'usagers, toutes générations confondues, autour de la pratique du sport en salle! Pour ce faire, l'association projette d'acheter des tapis de marche, un banc de musculation et un rameur.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019

17 THÉÂTRE DU BONIMENTEUR LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 10 734 €

Voilà 5 ans que le Théâtre du Bonimenteur existe et met en place des activités culturelles dans la ville de la Charité/Loire. L'association a désormais pour objectif d'agrandir le théâtre afin d'accueillir des compagnies en résidence artistique pour accompagner la création artistique et élargir le panel des offres culturelles sur la commune. L'élection de ce projet permettrait d'acheter les premiers matériaux nécessaires à la réalisation des travaux.

18 CENTRE DE VOL À VOILE NIVERNAIS NEVERS 12 500 €

Le club possède actuellement un planeur biplace de perfectionnement, cet appareil permet d'assurer la formation des futurs pilotes mais n'est pas parfaitement adapté. En conséquence, la formation de base est plus longue et chère (1 400 €). L'achat d'un planeur biplace «école» permettrait de réduire les temps de formation et les coûts (environ 1 100 €) et donc de pouvoir ouvrir l'activité à un public plus large (moins favorisés et/ou jeunes).

19 COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-SAULGE GUÉRIGNY 6 900 €

Le comité des fêtes de Saint-Saulge a pour objectif de parfaire l'embellissement de sa commune par une décoration représentative et caractéristique de son territoire. En effet, cette dernière, réputée pour ses légendes et par ses fêtes, avec notamment la montée et la descente de la vache du clocher de l'église, désire faire procéder à l'installation de cinq vaches de taille réelle. Elles seraient en résine et de différentes couleurs reliées au sol par des fixations, dans plusieurs endroits du village.

20 SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE DONZY LE PRÉ POUILLY-SUR-LOIRE 10 296 €

L'association souhaite sauver le tympan de l'église «Notre Dame du Pré», œuvre majeure de l'époque romane. L'objectif serait de rassembler, donner une résonance nationale, communiquer sur le territoire et ses richesses touristiques et dynamiser la commune. Le projet consiste à faire réaliser le nettoyage complet de l'ensemble de la sculpture grâce à un traitement des lichens, une reprise au mortier, et une consolidation par fixation d'aiguilles et injections.

21 LA VAILLANTE SECTION ESCALADE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 11 885 €

Le mur d'escalade initial date de 1998, et une extension a déjà été réalisée en 2007. Ce projet se ferait en prolongement de la structure actuelle et offrirait 3 couloirs supplémentaires d'escalade en dalle qui seraient particulièrement appropriés au public scolaire, débutants. Cette extension amènerait un nouvel essor à la discipline grâce à l'accueil de nouvelles compétitions et constituerait un outil pédagogique adapté correspondant à la demande croissante des licenciés.

22 GLORIEUX PHILIPPE NEVERS 1 12 499 €

Le projet vise à créer un parcours sportif et de santé tout public en libre accès sur le site de l'espace des Saules de la commune. Ludique, cet espace se composerait de 5 agrès fitness complémentaires : vélo elliptique, rotation hanches, trois postes, quatre roues et barres de traction. Cet équipement s'intégrerait parfaitement à la dynamique de l'espace où un city-stade a été réalisé en 2018, et sur lequel du mobilier urbain et une station de cross-training sont en cours d'installation.

23 CLUB INTER GÉNÉRATIONS DE L'ANDARGE GUÉRIGNY 3 840 €

L'association organise de nombreuses manifestations festives pour favoriser le bien-être physique et psychique des personnes âgées. Dans cette continuité, elle suggère de procéder à l'aménagement de la salle des fêtes, par la pose de rideaux occultants ignifugés et l'installation d'un vidéoprojecteur avec écran mural. Ces outils apporteraient davantage d'animations et de confort aux personnes âgées mais aussi à l'ensemble de la population de la commune.

24 UCS CK COSNE-COURS-SUR-LOIRE 1 620 €

L'association organise et développe la pratique du canoë et du kayak et des disciplines associées sur son territoire mais elle est aussi amenée à faire de nombreux déplacements. Cette activité implique des moyens logistiques importants pour ce qui concerne le transport du matériel. Pour rendre ce transport possible, pour pouvoir emmener les jeunes du club avec leurs propres équipements ; en formation et/ou en compétition ; l'association propose l'achat d'une remorque porte kayak-canoë adaptée à ce sport.

25 GÉNÉRATION MOUVEMENT CORBIGNY 12 500 €

L'association organise de nombreuses activités dans la salle des fêtes de la commune. Une réflexion conjointe avec la municipalité est le fruit de ce projet. Il vise à faire de la salle des fêtes un lieu plus convivial, accueillant, mieux organisé, avec un espace bar pratique, astucieusement disposé. L'association compte ainsi faire procéder à la réfection et la modernisation du bar et d'une partie de la cuisine de la salle.

26 CONCERTS NIVERNAIS NEVERS 3 12 381 €

L'association a pour objet initial, la pratique de la musique et l'organisation de concerts. Déjà propriétaire de 60 pupitres, elle souhaiterait équiper chacun, de chaises et d'éclairages modernes à basse consommation. Le confort de lecture en serait amélioré. En effet, cela contribuerait à la fois à une meilleure efficacité et un meilleur bien-être des musiciens. Ce projet pourrait aussi permettre aux sociétés musicales de la Nièvre de profiter de ces équipements.

27 DOJO NIVERNAIS NEVERS 12 474 €

Dans le cadre de ses activités qui consistent à enseigner la pratique du judo et de sports associés, l'association projette de remplacer son tatami dégradé par l'inondation du Dojo. Il s'agit par ailleurs d'augmenter sa surface réglementaire nécessaire à la réalisation de compétitions. Ce nouvel équipement permettrait d'organiser des compétitions de plus haut niveau à Nevers et serait mis à disposition des autres associations de la maison des sports.

28 LES AMIS DE L'ÉGLISE DE DEVAY DECIZE 5 165 €

Suite à l'enfouissement des réseaux aériens dans le secteur de l'église, l'association souhaite, dans le cadre de ses missions de restauration, rénover cet édifice patrimonial, actualiser l'illumination du clocher-porche. Le nouvel éclairage soulignerait l'originalité de ce clocher lors des visites du site et à l'occasion des soirées-concerts qui y sont organisés. Il s'agit, ici de conserver, entretenir et valoriser un monument important du patrimoine local.

29 JAZZ EN MORVAN LUZY 3 237 €

L'association qui organise et crée des manifestations musicales, culturelles et théâtrales, ne dispose pas de matériel sono, éclairage, et de barnum. Actuellement, elle doit louer ce matériel et faire appel à un prestataire de services. Investir dans ces équipements permettrait de réduire les dépenses de prestations de services de façon à réutiliser l'excédent dégagé pour organiser des concerts dans les villages notamment lors des 6 «Jazz en villages» qui ont lieu chaque année.

30 COMITÉ DE JUMELAGE DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER 1 948 €

Ce projet a pour buts d'aider le Comité de Jumelage de la commune et de lui permettre de développer toutes les actions sociales, sportives, culturelles, économiques et humaines qu'il met en place. L'objectif est d'acquiescer un équipement de communication/logistique : un barnum pliant de 32 m², un ordinateur portable et une bannière. Ce matériel faciliterait la mise en œuvre de toutes les activités de jumelage de la commune : les échanges, rencontres, visites et séjours de délégations.

31 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE LA NIÈVRE NEVERS 2 4 062 €

Le site du Comité départemental de tennis est situé dans une zone industrielle où circulent des très nombreux camions, ce qui engendre des manœuvres dangereuses. L'objectif serait de sécuriser l'espace du parking pour les utilisateurs et particulièrement les enfants et leurs familles qui accèdent quotidiennement au centre de tennis. Pour ce faire, il est préconisé la pose de balises sur 50 mètres entre la voie publique et le parking privé, et la pose de panneaux signalétique.

32 FOYER RURAL ET LES AMIS DE LA MACHINE AGRICOLE ANCIENNE COSNE-COURS-SUR-LOIRE 12 220 €

Spécialisée dans la restauration et l'acquisition de machines agricoles anciennes, l'association désire développer sa collection en achetant un «stripper» : une moissonneuse typiquement australienne qui ne fauche que l'épi et la bat aussitôt. L'achat de cette machine agricole permettrait d'étoffer la collection de l'association qui pourrait désormais procéder à la rétrospective, auprès des jeunes et des moins jeunes, des engins de moisson en action provenant de 5 continents!

33 ASSOCIATION DES AMIS DE COMPIERRE CORBIGNY 5 784 €

L'association promeut, coordonne et anime les activités du site archéologique de Compièrre qui se compose de ruines gallo-romaines. Il semble prioritaire d'améliorer l'accueil de ce lieu historique pour le public et de développer les visites aux groupes scolaires. L'association propose ainsi un aménagement et un agrandissement du parking, et l'enlèvement d'une clôture devenue inutile. Le projet consiste à acheter le matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

34 MME COLAS-LACHOT DELPHINE CORBIGNY 12 457 €

Les habitants de Germeuay souhaitent restaurer leur lavoir pour l'inclure dans un circuit qui permettrait de découvrir les sites locaux marquants : 8 lavoirs, l'église, les calvaires, etc. L'objectif est de réaliser les travaux du lavoir, puis de créer un parcours de randonnées culturelles à l'aide de panneaux expliquant l'histoire et la fonctionnalité de chacun des 8 lavoirs. Ce projet aurait pour vocation de faire découvrir le patrimoine de la commune et de développer le tourisme.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019**35 MORACHES EN FÊTES CORBIGNY 12 450 €**

L'église de Moraches, de style gothique flamboyant, date du début du 16^e siècle, elle est protégée au titre des monuments historiques depuis 1926. Cependant, au fil du temps, cet édifice a subi des dégradations consécutives aux intempéries. L'association, qui se consacre au sauvetage de ce monument, envisage la restauration des vitraux. Cette remise en état comprend la dépose des panneaux, leur restauration, puis la consolidation des supports, assurant leur pérennité.

36 ASSOCIATION GGR LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 10 895 €

« La Randouillette » est une manifestation innovante qui allie sportivité, convivialité, découverte du patrimoine et gastronomie locale. Créant du lien intergénérationnel et inter-associatif, cet événement a regroupé plus de 1000 participants en 2018, ce qui a permis de faciliter l'accès à la pratique du sport en milieu rural. L'objectif de l'association organisatrice est de pérenniser et de développer les animations grâce à l'acquisition de tables de ping-pong, barnums, tables et bancs.

37 ASSOCIATION DE COMMERÇANTS DE CHATILLON-EN-BAZOIS CHÂTEAU-CHINON 10 088 €

Les habitants de la commune de Chatillon-en-Bazois souhaiteraient développer les animations de la ville. Pour ce faire, ils proposent la pose d'une sonorisation extérieure dans la rue principale de la cité. Cet équipement permettrait d'informer les habitants mais aussi de dynamiser les animations commerciales de cette rue. Ce projet nécessiterait alors l'achat d'une centrale de commande, de haut-parleurs, et de câbles.

38 USEP- SAINT-ANDELAIN POUILLY-SUR-LOIRE 5 032 €

Suite aux travaux de la mairie, le préau de l'école peut désormais être utilisé comme salle de sport. L'association désire accompagner son école rurale dans l'aménagement du préau en salle de motricité. Ce lieu permettrait aux élèves de pratiquer en toute sécurité des activités gymniques et athlétiques (primaires) et de motricité (maternelles). L'association envisage donc l'achat de : tapis de réception, cylindres et sangles d'équilibre, modules gym, skis de coordination, pédaliers, etc.

39 AAPPMA LE GOUJON DECIZE 7 305 €

Agée dans le domaine de la pêche et de la protection du milieu aquatique, l'association désire mettre en place la création d'un parcours «No-kill» (le poisson n'est pas tué) aux carnassiers. Ce parcours longerait une partie du Canal du nivernais en direction de Saint-Gervais. Le projet consiste à acheter un cheptel de poissons pour assurer le repeuplement aquatique et 4 panneaux d'information qui seraient déposés tout au long du parcours.

40 APIAS CORBIGNY 12 400 €

Le projet s'articule sur des méthodes actives de sensibilisation, des pratiques de terrain, et une démarche de formation sur l'environnement et le développement durable. L'association propose d'informer, créer des événements et d'impulser des pratiques pédagogiques innovantes. L'acquisition de matériels informatiques, de packs «ateliers pédagogiques», de kit de jeux, affiches, etc. permettrait de sensibiliser un maximum de personnes à «l'éducation environnementale».

41 GÉNÉRATION MOUVEMENT SAINT-AMAND-EN-PUISAYE POUILLY-SUR-LOIRE 9 652 €

L'association souhaite aménager un parcours de santé ouvert à tous, dans le parc du château de Saint-Amand-en-Puisaye. Ce projet a pour objectif de promouvoir la santé en maintenant les capacités physiques et sensorielles des personnes. Par ailleurs, ce projet constitue un élément important dans le cadre de l'aménagement du parc du château et s'inscrit parfaitement dans la démarche de valorisation du cœur du village.

42 COMITÉ DES FÊTES DE NANNAY LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 12 500 €

Le ciné-club de Nannay accueille 4 500 spectateurs tout au long de l'année. Ce lieu est un point clé du village et des communes alentours. En effet, c'est l'occasion pour les habitants de se retrouver, profiter d'une vraie séance de cinéma ce qui fait pleinement partie de la vie culturelle du territoire. C'est donc pour maintenir cette activité que le Comité des fêtes du village souhaiterait installer un système de son numérique de façon à améliorer la qualité des séances.

43 CLUB CYNOPHILE COURSOIS COSNE-COURS-SUR-LOIRE 2 173 €

Le club cynophile corsois comprend 4 rings de travail en herbe. Cette association souhaiterait acquérir du matériel spécialisé dans l'entretien des espaces verts (tondeuse, débroussailluse, etc.) afin d'entretenir les surfaces de travail ainsi que les abords du domaine qui avoisinent les 15 000 m². Victime de dégradations, l'association aurait à l'avenir, le projet d'investir dans un local type algeco de façon à protéger le matériel.

44 CENTRE SOCIAL DE MOULINS-ENGILBERT LUZY 1 559 €

Plusieurs bénévoles se réunissent chaque mois autour d'un atelier «mémoire» qui retrace l'évolution de la commune de Moullins-Engilbert (commerces, rues, etc.) au travers d'anciennes cartes postales et photos. C'est la raison pour laquelle le centre social de la ville souhaiterait acquérir du matériel (cadres en bois) afin de constituer une photothèque du patrimoine local, et créer un événement pour la valorisation du patrimoine de la commune.

45 ASSOCIATION LE MARCHÉ DU PTIT LEO DECIZE 11 711 €

« Le marché du P'tit Léo » est une épicerie associative qui souhaiterait développer ses missions à travers de nouvelles activités. Le projet de cette association serait d'acquérir du matériel afin d'organiser des conférences sur la nutrition, la protection de l'environnement, et la valorisation des circuits courts en ruralité. Il s'agit donc d'une démarche qui reprend les valeurs du développement durable, tout en apportant une touche de prévention santé.

46 CENTRE SOCIAL DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 11 219 €

Plusieurs adhérents du centre social «La Pépinière» ont exprimé le besoin de se former aux outils numériques. Pour cela, l'association souhaiterait, à travers un camion itinérant, faire barrière à la fracture numérique. Des ateliers d'inclusion numérique pour tous les âges seraient alors réalisés. Ce projet serait une avancée solidaire pour tout le canton, mais cela pourrait aussi aider des personnes dans leurs démarches administratives en ligne (ex : CAF, CPAM etc.)

47 CENTRE SOCIAL DE POUILLY-SUR-LOIRE POUILLY-SUR-LOIRE 9 575 €

Le centre social de la ville souhaiterait créer un espace numérique afin de répondre à une forte demande sur le sujet. Ce projet solidaire concerne principalement les seniors souvent confrontés à la fracture numérique. Cet espace serait animé par un groupe de bénévoles et de jeunes pour ainsi créer des liens intergénérationnels. Pour mener à bien ces activités, il serait nécessaire d'acquérir du matériel informatique (ordinateurs, tablettes, logiciels).

48 ASAV TENNIS VARENNES-VAUZELLES 12 480 €

L'association «ASAV Tennis» souhaiterait remplacer l'éclairage halogène actuel existant sur les courts extérieurs du terrain de tennis de façon à mettre en place un éclairage LED plus performant et plus économe. Il s'agit d'une réelle démarche de développement durable. En effet, les lampes LED sont moins énergivores ce qui représente un impact environnemental, mais aussi économique. Enfin, ce projet permettrait d'améliorer la qualité du terrain, et offrirait de meilleures conditions de jeu.

49 M. LE ROUX DANIEL SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER 12 162 €

Un habitant de la commune de Saint-Parize-le-Châtel souhaiterait rénover le «gîte pèlerins» (peinture, achat d'un lave-linge, sèche-linge, une table extérieure et d'un lit supplémentaire). La commune se situe sur la route de Saint-Jacques de Compostelle, où plus de 200 pèlerins viennent y trouver refuge à l'année. De plus, ce projet pourrait permettre d'accueillir davantage de touristes, et donc de découvrir plus en détail le département, et son histoire.

50 COMITÉ DES FÊTES CASTELNEUVIEN POUILLY-SUR-LOIRE 12 478 €

Le Comité des fêtes castelneuvien a été créé il y a 5 ans. Depuis, ce Comité n'a cessé d'organiser des événements afin de maintenir l'attractivité au sein de la commune (bals, raffles, brocantes, etc.) Afin de poursuivre ses activités, il souhaiterait acquérir un plancher amovible qui apporterait de la stabilité. Ce plancher serait idéal pour l'organisation d'événements caritatifs tels que «le téléthon», «octobre rose», ou bien pour accueillir des musiciens lors d'un concert.

51 ASSOCIATION OTEMA NEVERS 3 160 €

Le projet de l'association OTEMA mêle deux domaines : la solidarité et l'environnement. En effet, il s'agit d'acquérir du matériel (machine à coudre, ordinateur, etc.) de façon à animer des ateliers «zéro déchets» avec des matériaux recyclés. Ce sont des ateliers de loisir créatif à destination des personnes malades du cancer. Animé par des bénévoles, ce projet permet de lutter contre l'exclusion sociale, et rentre dans une démarche de développement durable.

52 PÂQUERETTE SOUND LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 11 687 €

L'association «Pâquerette sound» organise des événements dans lesquels ses membres interviennent lors de prestations musicales. De plus, elle invite des artistes, artisans locaux à diverses manifestations. Afin de pérenniser ses activités et de les déployer sur tout le territoire nivernais, l'association souhaiterait acquérir un véhicule afin de pouvoir transporter du matériel de sonorisation, des instruments de musique, de décoration, etc.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019**53 COMPAGNIE DU BATELEUR NEVERS 7 257 €**

Mom'en Famille – Les P'tits Ecolos au Jardin, tel est le nom du projet de la «Compagnie du bateleur». En partenariat avec la ville de Decize, il s'agit d'une journée sur le thème de la nature, où petits et grands apprennent de façon ludique. Cette association souhaiterait obtenir du matériel afin de créer un décor de jardin géant et permettre aux enfants et aux familles de retrouver le plaisir d'un jeu de société, à travers le spectacle, le jeu.

54 LES AMIS DU VIEUX VARZY CLAMECY 3 500 €

L'association « Les Amis du Vieux Varzy » a pour projet de rénover le patrimoine local. Pour cela, elle souhaiterait rénover l'ancienne huilerie «Mariaux», qui représente le patrimoine artisanal local du XIXe siècle. Actuellement, l'accès au site est fermé aux visiteurs passants. Il s'agit donc de mettre en valeur et de sécuriser le site, de façon à ce que chacun puisse s'approprier par le regard, un patrimoine exceptionnel dont l'aspect demeure immuable depuis 1880.

55 ASSOCIATION J'AIME POGUES VARENNES-VAUZELLES 2 209 €

«**J**'aime Pougues » est une association qui œuvre pour l'animation et le renforcement de la vie locale, la valorisation de la vie associative ainsi que la mise en valeur du patrimoine culturel et environnemental. Afin de pérenniser l'organisation de concerts et autres manifestations (ex : les Pouguesfestivals, Jardipougues, Saint -Patrick, etc.), l'association souhaiterait obtenir du matériel (un barnum, des tables, de la vaisselle, une sono mobile).

56 CANOË CLUB NIVERNAIS NEVERS 11 420 €

Le projet de l'association Canoë Club Nivernais consiste à acquérir un kayak adapté aux spécificités morphologiques et techniques de l'équipe féminine du club. L'objectif de cet achat serait d'offrir la possibilité aux jeunes Nerversois (de 15 ans) de naviguer dans des conditions optimales et de prétendre ainsi au titre de championnes de France en 2020. Il s'agit donc de promouvoir l'activité sportive au sein du département.

57 COMITÉ DES FÊTES DE LIMON GUÉRIGNY 6 500 €

Le projet présenté par le Comité des fêtes de Limon consiste à améliorer les locaux de la salle « École Buissonnière » du village. Il s'agit donc de créer un espace multimédia destiné aux habitants du village. Des activités peuvent être proposés par le Comité ou encore par des bénévoles. Pour cela, il serait nécessaire d'installer des volets roulants dans la salle de façon à rendre son utilisation optimale, et ainsi pouvoir organiser tout type d'atelier.

58 BOUGEONS À SAINT-BRISSON CHÂTEAU-CHINON 12 440 €

Depuis 4 ans, l'association « Bougeons à Saint-Brissson » organise une manifestation d'arts plastiques et musicaux pendant la semaine de Pâques. Afin de diversifier les arts, l'association aimerait créer « le festival des arts pluriels ». Pour mener à bien ce projet, il serait nécessaire d'acquérir du matériel : un piano, un chapiteau, etc. Il s'agit donc de rendre accessible l'art et la culture en milieu rural et de créer une mixité sociale et intergénérationnelle.

59 NOTRE DAME DE LA SABLETTE LUZY 3 537 €

L'association « Notre Dame de la Salette de Sermages » a pour buts d'entretenir, valoriser et promouvoir l'église Saint-Pierre. Plusieurs troupes musicales ou théâtrales se donnent en représentation dans l'église. Le projet consiste à acquérir du matériel (2 projecteurs sur pieds amovibles) pour éclairer les troupes qui se produisent dans cet édifice. Cet équipement servirait aux diverses associations et il bénéficierait au large public qui vient régulièrement assister aux spectacles.

60 M. MARGERIN ROBIN CLAMECY 6 460 €

Ce projet, en collaboration avec la commune de Varzy propose de créer une Webradio locale sous le nom de « Radio Bazar ». Le but de ce projet est de créer des échanges artistiques et culturels avec les auditeurs et les nivernais. Cette radio ferait découvrir de nouvelles musiques et de nouveaux artistes à un large public. Il serait donc nécessaire d'acquérir du matériel radio : microphone, enregistreur, casque, ordinateur, etc.

61 COMPAGNIE DU GLOBE CORBIGNY 10 180 €

Depuis 2002, deux salles permettent de faire fonctionner des ateliers de pratiques artistiques où amateurs et professionnels pratiquent le théâtre et le chant. Néanmoins, ces locaux sont vétustes et mal isolés. Afin d'améliorer le confort, la santé et la qualité d'accueil des comédiens et des chanteurs, l'association propose des travaux d'isolation des deux pièces. Il est préconisé de procéder au changement des portes et des fenêtres, et de poser des plaques d'isolation.

62 NOUVEL ELAN POUR L'EMPLOI AU PAYS LUZYCOIS LUZY 12 407 €

Le Comité local souhaite créer une conciergerie rurale et mobile sur le thème de la revitalisation des villages. Ce dispositif permettrait d'apporter tous les services au plus près des habitants et de créer des lieux de rencontres, de vie sociale et culturelle pour tous. Pour concrétiser ce projet, il est envisagé l'achat d'un caisson frigorifique de 1500 L, l'aménagement d'un fourgon tôlé pour les livraisons de produits alimentaires et de 5 armoires professionnelles réfrigérées.

63 3 HOPS GUÉRIGNY 11 850 €

Dans la continuité de ses actions, l'association propose l'aménagement d'un espace de jardinage et de détente le long du bief de la Nièvre. Cet espace serait ouvert aux habitants du canton. Ce lieu permettrait à chacun de venir jardiner à sa guise, rencontrer d'autres habitants, et de partager des expériences et des savoir-faire. Pour ce faire, l'association envisage l'achat de matériel et de mobilier de jardin.

64 COLLECTIF L'ESQUISSE LUZY 11 593 €

L'Esquisse est un lieu de vie, de rencontres et de ressources pour de multiples publics et associations évoluant dans les domaines de la culture, des solidarités, etc. Réunie en collectif, la structure souhaite faire évoluer ce lieu en une maison populaire partagée. Le but est de développer l'accueil et les activités à l'ensemble des citoyens grâce à l'aménagement de cet espace. Ainsi, le collectif propose l'achat de mobilier, de matériel scénique, d'une imprimante, et d'une balance de pesée.

65 COMITÉ DE LA NIÈVRE DE PÉTANQUE NEVERS 12 500 €

Le Comité départemental veille au développement des deux disciplines sportives de la Pétanque et du jeu Provençal. Il organise sur l'ensemble du département des championnats mais il est aussi régulièrement amené à prévoir de nombreux déplacements dans toute la France. C'est pourquoi, le Comité propose l'achat d'un véhicule qui permettrait de transporter les jeunes adhérents dans les différentes compétitions auxquelles ils concourent. Cet achat permettrait de diminuer les dépenses de déplacement.

66 KOLLECTIF LES ZALULUMÉS NEVERS 8 203 €

Ce duo musical acoustique, amateur mais passionné, a intégré l'association des «Zalulumés» qui a pour vocation de venir en aide aux enfants de la Nièvre atteints d'une pathologie grave. Pour offrir à ces enfants des moments de répit, le duo musical souhaite collecter des dons en se produisant dans le département. Ce projet servirait à l'achat du matériel de sonorisation, de lumière, de supports de communication. L'achat d'une remorque est aussi préconisé.

67 ASSOCIATION LE PETIT MONDE DE RÉMY FOURCHAMBAULT 10 650 €

Spécialisée en création de spectacles, ateliers et initiations scéniques, l'association souhaite procéder à la création d'un théâtre de marionnettes à fils, permanent et mobile. Ainsi, elle proposerait des spectacles ludiques ouverts à tous, inspirés de récits, contes et légendes de la Bourgogne. Pour assurer les représentations sur le territoire nivernais, l'association propose l'acquisition d'un chapiteau d'occasion, et d'un véhicule utilitaire.

68 1,2,3, SOLEIL NEVERS 2 5 054 €

Éducatrices dans le secteur du handicap, ces travailleuses sociales ont constitué une association pour créer un mode de garde en milieu rural qui répondrait à une demande de territoire. Ce lieu d'accueil permettrait de favoriser la mixité, l'esprit de solidarité, la tolérance, puisqu'il recevrait aussi bien des enfants valides que des enfants en situation de handicap. Le projet consiste à aménager cette «Maison d'assistantes maternelles» en achetant du mobilier de chambre, de puériculture.

69 AU PRÉ DES ÉTOILES CORBIGNY 11 960 €

L'association propose de bâtir, avec la participation des habitants de la commune, et les habitués du café associatif, une Halle. Ce lieu de rencontres et de vie au cœur du village, construit par tous et pour tous, serait réalisé avec le bois de la forêt communale de Taconnay. Cette structure permanente de 15x7m faciliterait l'organisation d'événements festifs : repas, concerts ateliers, conférences, etc. L'association propose ainsi l'achat de bois, de plots et de tuiles afin de procéder au montage de ce local.

70 CAMOSINE NEVERS 748 €

Créée en 1971, cette association réunit 1700 adhérents, elle intervient dans la valorisation du patrimoine culturel de la Nièvre en éditant des ouvrages thématiques, et en aidant les collectivités, associations à la restauration du patrimoine nivernais. Dans la continuité de ses actions, elle souhaite développer des visites de chantiers culturels. Elle préconise l'achat d'une enceinte autonome qui permettrait d'assurer aux auditeurs, intervenants, une qualité d'écoute et de visite optimale.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019**71** CREAT LUZY 1 208 €

Le rôle de cette association est de réunir et de faire s'entraider toutes les personnes possédant des dons artistiques, techniques ou souhaitant en acquérir. Elle constitue plus précisément un Centre de Rencontre et d'Expression Artistique et Technique. Ce Centre souhaite investir dans un barnum pour répondre aux besoins des journées culturelles qu'il organise au cours de l'année. Cet achat permettrait aussi de créer de nouvelles manifestations : expositions plein air, marchés de Noël.

72 CENTRE SOCIAL MEDIO NEVERS 10 000 €

Dans le cadre de ses actions qui promeuvent l'éducation populaire, la solidarité et la citoyenneté, l'association souhaite procéder à l'aménagement de la cuisine d'un centre social à Nevers pour ensuite y organiser des ateliers culinaires. Ce projet a pour buts de tisser du lien social, favoriser l'échange, créer une dynamique, tout en réalisant un travail de prévention à la santé encadré par des professionnels. L'association propose l'acquisition de meubles et de l'électroménager de cuisine.

73 LES AMIS DE LA MAISON DES ENFANTS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET DES NOURRICES CHÂTEAU-CHINON 6 318 €

À l'origine du Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique, l'association poursuit les collectes et les recherches pour la reconnaissance de l'histoire des Morvandiaux. Elle souhaite développer un nouveau support de médiation par la création d'une exposition-témoignage itinérante qui permettrait de partager l'histoire avec un plus large public. Ainsi, l'acquisition de 15 panneaux modulables autoportés permettrait de constituer une exposition facilement transportable.

74 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DE LA NIEVRE NEVERS 12 500 €

Le Comité départemental offre à toute personne handicapée psychique ou mentale, la possibilité de vivre la passion du sport. Il désire faire l'acquisition de matériel sportif mutualisable. Ce projet permettrait de promouvoir le sport adapté, d'organiser des compétitions et/ou rencontres au sein des sections valides mais également dans les établissements médico-sociaux. Le Comité envisage l'achat de matériel et d'équipements spécifiques pour la pratique du basket, du volley, boccia, etc.

75 CLUB NAUTIQUE DE NEVERS NEVERS 1 200 €

L'association, constituée en club, a vocation à permettre la pratique des sports nautiques. Le club souhaite acquérir du matériel de sauvetage et de natation nécessaire à la préparation du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). Il s'agit de se procurer les moyens matériels optimaux pour préparer au mieux les candidats au BNSSA, qu'ils soient à la recherche d'un travail d'été ou désireux de faire un premier pas dans une carrière en lien avec la natation.

76 CLUB PA.MY BOUM CHEVENON SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER 11 479 €

Habitants d'une petite commune de 600 âmes, les membres de l'association projettent l'acquisition d'un véhicule 9 places pour transporter les personnes âgées et les enfants du village. Cet achat permettrait de véhiculer les habitants à des manifestations culturelles ou de loisirs : cinéma, théâtre, visites, piscine, etc. La commune ne disposant désormais plus de boulangerie, ni d'épicerie, cet investissement donnerait aussi la possibilité de rompre l'isolement des plus âgés.

77 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA PÊCHE NEVERS 8 681 €

En 2019, la fédération souhaite organiser 74 animations en lien avec la pêche. Afin de poursuivre cette sensibilisation au respect et à la présentation des milieux aquatiques et de la nature, elle projette l'acquisition de brochures d'identité des poissons, des affiches, du matériel pédagogique et des équipements d'initiation et découverte de la pêche. Ces achats permettraient de faire prendre conscience au public de la fragilité et de la diversité de leur environnement.

78 L'OEIL À FACETTES CORBIGNY 11 515 €

« L'œil à facettes » est une association dont les buts sont de faire découvrir des artistes, des pratiques artistiques et de rendre accessible la pratique de la photographie numérique et argentique, afin d'animer des ateliers à destination de partenaires associatifs locaux (Centre social, ESAT, etc.), et des habitants du Morvan. L'association souhaite acquérir du matériel : éclairage, appareil photo, ordinateur, imprimante etc.

79 MELA NEVERS 2 9 387 €

Ce projet consiste à aménager sur l'Arche de la Biodiversité une cabane en bois d'une superficie de 25m² qui permettrait au public de s'approcher d'une ruche entièrement vitrée et d'observer le fonctionnement d'une colonie d'abeilles en toute sécurité. Cette maison serait accessible à tous, en libre accès ou lors d'animations spécifiques encadrées. Cette maison ferait connaître le rôle essentiel des abeilles sur la nature, et sensibiliserait les visiteurs à la disparition de cette espèce.

80 LES REMPARTS DE LA CHARITÉ LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 12 500 €

Un lieu d'expression ouvert à tous tel est le projet présenté par « Les Remparts de la Charité ». L'association propose, en partenariat avec la municipalité et la Cité du Mot, d'installer une scène en bois modulable et évolutive dans le temps, qui pourrait être mise à disposition des différentes associations ou des habitants de la ville et du territoire afin que divers événements animent le site tout au long de l'année (concert, théâtre, cinéma, danse, lecture, conférence etc.).

81 SAXI ZINC GUÉRIGNY 1 292 €

Le café associatif existe depuis 3 ans. Il accueille les habitants du village et des alentours les jeudis soirs à Saxi-Bourdon. Une fois par mois, le café organise un spectacle gratuit (musique, danse, peinture, théâtre, poésie) dans la salle des fêtes ou sur la place du village. À ces occasions, l'association souhaiterait acquérir du matériel (barnum, pendrillon, microphone) permettant d'améliorer l'accueil des artistes et la qualité des spectacles offerts aux habitants du canton.

82 ASSOCIATION DES PARENTS DE TRACY/LOIRE POUILLY-SUR-LOIRE 10 423 €

Le groupe des parents d'élèves de l'école de Tracy-sur-Loire a pour projet l'aménagement d'une structure spécifique multifonctions à destination des jeunes enfants. Il s'agirait de modifier l'aire de jeux, et l'espace pique-nique déjà existant. L'objectif est de mettre en valeur cette zone de rencontre et de détente en améliorant le cadre de vie de nombreux parents et enfants de la commune, et de recréer du lien social entre les habitants.

83 CENTRE SOCIAL D'IMPHY IMPHY 4 221 €

Le Centre d'Animation Socioculturel constitue un élément essentiel de l'action sociale culturelle de la commune. De façon à assurer ses missions, le centre social souhaiterait organiser des activités « cuisine ». Le projet consiste à rénover la cuisine (électricité) de l'établissement de façon à ce que celle-ci soit conforme, puis d'acquérir du matériel (batterie électrique, autocuiseur, balance etc.), nécessaire à l'animation de ces ateliers.

84 M. AVIAT PATRICK NEVERS 1 423 €

Ce projet, en collaboration avec la ville de Nevers, a pour objectif de mettre à disposition de tous les cyclistes, un outil pour leur sécurité. Il s'agit donc de favoriser la mobilité douce, promouvoir l'activité physique, lutter contre la sédentarité, ainsi que limiter les pollutions. Pour cela, il serait nécessaire d'installer une borne de gonflage extérieure, adaptée à tous les types de vélos. Cette borne serait disponible 24h/24 et installée aux abords de l'office de tourisme.

85 LIRE SOUS LES HALLES DECIZE 1 380 €

L'association « Lire sous les Halles », œuvre pour la promotion de la lecture et de l'écriture, par des spectacles, des lectures publiques au profit des scolaires ; des résidents en maisons de retraite ; du grand public lors de festivals etc. En 2020, elle organisera son 24^e Concours de Nouvelles. Afin de mener à bien ce projet, il serait nécessaire d'acquérir du matériel tel qu'un vidéo projecteur et un écran de projection. Ce matériel serait réutilisé pour des manifestations diverses.

86 COLLÈGE JEAN JAURÈS GUÉRIGNY 3 987 €

Le projet du collège Jean Jaurès consiste en l'amélioration du cadre de vie des élèves. L'objectif est donc de rendre chacun responsable de l'espace de vie en veillant à son bon entretien. Il s'agit également de permettre aux usagers d'y ressentir un bien-être, impliquer à tous la notion de respect. C'est dans cette démarche, que le collège souhaiterait installer du matériel (jardinières fleuries, banquettes, etc.) de façon à rendre les lieux de vie plus agréables.

87 ACROBALLE CIRCUS NEVERS 6 670 €

Depuis 2005, « Acroballe Circus » permet aux nivernais de pratiquer les arts du cirque, à travers des cours, des stages ou des interventions ponctuelles. L'implication des jeunes de l'école de cirque et la volonté des responsables de l'association révèlent la nécessité de se doter de nouveaux outils pédagogiques (mat chinois, vélo acrobatique, etc.) L'objectif est donc de développer la pluridisciplinarité des techniques circassiennes de façon à développer la créativité et l'expression.

88 CLUB PAZY CORBIGNY CORBIGNY 2 204 €

Le club Pazy-Corbigny souhaiterait développer l'apprentissage du numérique pour les seniors par l'utilisation de tablettes ou ordinateurs. L'objectif de ce projet est donc de rompre la fracture numérique des personnes âgées en ruralité, mais c'est aussi un moyen de lutter contre l'isolement social que rencontrent parfois ces personnes. Le projet consiste donc à acquérir le matériel nécessaire afin de mener à bien des activités à travers le numérique.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019

89 SAISONS LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 12 401 €

« Saisons » est une association loi 1901 dont le but est de mettre en avant les producteurs locaux et bios, avec des produits de saison. Actuellement, une épicerie est ouverte sur la ville de Prémery. Elle propose un maximum de produits en vrac afin de limiter les emballages nocifs pour la santé et l'environnement. L'association souhaite acquérir du matériel logistique de qualité afin d'accueillir toujours plus de producteurs locaux, et de gammes de produits.

90 ADESS 58 NEVERS 12 500 €

L'ADESS 58 intervient auprès du secteur associatif en mettant à disposition des éducateurs pour l'encadrement des activités physiques. Ce projet consiste en l'acquisition de matériels (vélos et tricycles à assistance électrique) pour permettre la mise en place des activités physiques adaptées pour des personnes atteintes d'une maladie chronique. L'objectif est donc de promouvoir l'état de santé des participants et créer du lien social entre eux.

91 M.CHATER CHRISTOPHER CORBIGNY 4 369 €

La mission numérique du Pays Nivernais-Morvan présente un projet qui consiste à créer un studio partagé de traitements des sons à Lormes. Il s'agit donc d'acquérir le matériel nécessaire à ce projet (ordinateurs, enregistreurs, enceintes, etc.) afin de compléter l'équipement déjà en possession de l'association. Ce studio audio serait accessible à tous ceux qui ont un projet de traitements de son : la création musicale ou le collectage de témoignage territoriaux, etc.

92 LE BARRAGE CHÂTEAU-CHINON 9 500 €

L'association «Le Barrage», présente un projet qui rentre dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne. En effet, il s'agit d'installer, sur le site du camping de Panneçot, un banc connecté pour que chacun puisse faire une pause dans un lieu calme, tout en rechargeant des appareils électroniques avec une énergie solaire. De plus, il serait connecté au réseau wifi proposé par le Canal du Nivernais. Enfin, il intègre une micro-station météo consultable de partout.

93 LE PANIER LUTHENOIS SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER 12 500 €

« Le Panier Luthenois » est une association qui a pour buts de renforcer le lien social et dynamiser le cœur du village de Luthenay-Uxeloup grâce à une épicerie-bar associative. Elle souhaiterait s'équiper de matériels informatiques (terminal de paiement, ordinateur, balance connectée, etc.) qui permettraient de faciliter les activités de l'association. Ce projet pourrait également améliorer l'organisation de l'activité de l'association, et notamment la gestion des stocks.

94 ASSOCIATION CLEF CLAMECY 6 873 €

L'association «CLEF» œuvre pour la valorisation de la culture, des loisirs, et l'organisation de manifestations festives. Afin de réaliser ces activités, et mettre en avant la culture musicale et théâtrale sur le territoire, elle souhaiterait acquérir une scène démontable pour que des artistes puissent réaliser leurs prestations dans l'espace du château de Varzy. Ce matériel pourrait servir à d'autres associations, œuvrant pour le développement culturel.

95 CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE DU COLLÈGE ACHILLE MILLIEN LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 867 €

Afin d'améliorer le quotidien des élèves, et de rendre la pause méridienne plus agréable, le Conseil de la Vie Collégienne de l'établissement Achille Millien souhaiterait installer un auvent. Cet auvent mural serait positionné près du bâtiment de la demi-pension afin que les élèves soient à l'abri des intempéries en attendant leur passage à la cantine.

96 ASSOCIATION QUARANTE SEPT DEUX COSNE-COURS-SUR-LOIRE 9 720 €

L'association «47-2» œuvre pour produire, développer, diffuser des projets socioculturels. Elle souhaiterait s'équiper d'une cuisine transportable et modulable afin de mener des banquets (et autres activités comme des ateliers cuisine, des cinés-repas, stand les jours de marché, etc.) sur la commune de Cosne-Cours-sur-Loire et sa région. Ces moments seraient l'occasion de créer de la convivialité entre les participants, de découvrir d'autres aliments ou épices locales, etc.

97 COLLÈGE RENÉ CASSIN COSNE-COURS-SUR-LOIRE 10 592 €

Afin d'améliorer le cadre de vie des collégiens pour développer le bien-vivre ensemble, le collège René Cassin souhaiterait aménager la cour de récréation. Il s'agit donc d'équiper la cour avec des jeux (table de jeux d'échecs, buts de foot) pour créer un espace où les élèves puissent jouer entre eux, et créer du lien social, mais aussi d'acquérir du matériel comme des bancs, une table de pique-nique, des pots de fleurs, etc. de façon à créer un espace détente.

98 COLLÈGE LOUIS ARAGON IMPHY 5 532 €

Le collège Louis Aragon présente un projet qui vise en l'amélioration du bien-être des élèves au collège. Pour cela, il serait utile d'aménager le foyer des élèves (achat d'un billard, de poufs) mais aussi de disposer dans la cour de récréation, des jeux tels qu'un baby-foot extérieur ou encore une fontaine à eau. Ces agencements permettraient aux élèves de s'adonner à des activités ludiques et cela permettrait de renforcer le lien social entre eux.

99 L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINTE MARIE DECIZE 1 749 €

L'association des parents d'élèves présente un projet qui consiste à permettre le renouvellement et l'achat de matériels adaptés aux enfants de maternelle et primaire. Il s'agit donc d'acquérir, un kit multi-jeux pour stimuler le développement psycho-moteur de l'enfant (école maternelle), mais aussi des équipements sportifs (ballons, tapis de gym, panier de basket, etc.) de façon à permettre l'apprentissage des règles en sport collectif (école primaire).

100 L'ÉCOLE MAGIQUE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 12 490 €

L'école magique est une association qui présente la première école alternative du département. Cette école s'adapte aux besoins particuliers des élèves qui sont dans l'incapacité d'aller dans une école dite «classique». Le projet, basé sur le bien-être, consiste à aménager un local ouvert aux familles et aux parents de façon à faire des ateliers « instruction en famille », et de les mener dans de bonnes conditions.

101 COLLÈGE DES ALLIÈRES SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER 4 133 €

Le projet du collège les Allières de Saint-Pierre-le-Moutier consiste à aménager les espaces extérieurs de l'établissement. Il s'agit de faire connaître aux élèves différentes espèces végétales, d'exploiter des arbres fruitiers d'anciennes espèces afin que les élèves puissent découvrir des fruits qu'ils ne connaissent pas. De plus, le collège souhaite aménager une partie de son terrain afin de donner aux élèves de nouveaux emplacements de détente, et ainsi favoriser le vivre ensemble.

102 COLLÈGE DES LOGES NEVERS 5 117 €

La cour du collège Les Loges est dépourvue d'espace pour s'asseoir et ne permet pas d'exercer des activités. Le projet de l'établissement consiste en l'aménagement de la cour de récréation et des espaces, grâce à l'installation de jeux (tennis de table, baby-foot) mais aussi de bancs pour un espace détente. Il s'agit donc d'améliorer le cadre de vie des collégiens, notamment pendant les pauses méridiennes pour les élèves demi-pensionnaires.

103 COLLÈGE ADAM BILLAUT NEVERS 1 550 €

Le projet du collège Adam Billaut consiste à favoriser l'accès à la culture et de découvrir le plaisir de lire, de choisir et de posséder un livre à soi. Pour cela, les élèves pourront choisir et acheter des livres grâce à un « chèque lire ». Il s'agit donc d'assurer une égalité d'accès à la lecture. Ce choix de livre permettra en outre aux élèves d'acquérir un ouvrage qu'ils pourront lire au collège, dans le cadre du dispositif national du « Quart d'heure de lecture »

104 SUDNIV ACTIFORME IMPHY 1 277 €

« Sudniv'Actiforme » est une association qui œuvre dans la pratique d'activités physiques et sportives, dans un but de mixité sociale, de convivialité, pour lutter contre les effets de la sédentarité, de la maladie et de la vieillesse. Pour cela, l'association souhaite mettre en place le projet « tous en forme ». Il s'agit donc d'acquérir du matériel sportif (ballons, altères, cordes à sauter, sacs de sport etc.) de façon à animer ces activités ouvertes à tous.

105 AQUA 58 NEVERS 8 361 €

« Aqua 58 » est une association dont le but est de favoriser le développement de l'emploi. Elle souhaite acquérir du matériel (barnum, support mural, comptoir) qui lui permettra d'assurer sa présence, et d'informer les jeunes sur ses actions en lien avec l'insertion professionnelle. L'objectif est, grâce à différents supports, de favoriser les échanges et l'information aux jeunes et aux parents visitant les lieux dédiés aux formations qualifiantes.

106 CLUB CYCLISTE CORBIGEOIS CORBIGNY 2 485 €

Le Club Cycliste Corbigeois a pour buts la pratique des activités cyclistes et l'organisation d'épreuves de cette discipline sous toutes ses formes. Pour cela, l'association souhaite acquérir des vélos de course de façon à amener des jeunes à pratiquer le cyclisme de compétition. L'objectif est donc de mobiliser des jeunes autour de la découverte et la pratique d'un sport ; forger un esprit sportif en leur donnant le goût de l'effort ; se dépenser physiquement et mentalement.

VOTEZ POUR VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2019**107 ASSOCIATION TOMBOLO PRESSES NEVERS 12 412 €**

L'association «Tombolo Presses» a créé un espace de rencontres dans les domaines de l'art, du graphisme, et la création. Le projet consiste à valoriser et développer un espace pédagogique et les actions artistiques faute de matériel suffisant. Cet espace pourrait permettre la rencontre avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux du graphisme, de l'art, des arts appliqués et de la culture contemporaine.

108 COLLÈGE PAUL LANGEVIN FOURCHAMBAULT 11 000 €

Le projet présenté par la communauté éducative du collège Paul Langevin consiste en l'aménagement de la cour de récréation. La volonté des élèves est d'embellir le collège en proposant des solutions pérennes dans le cadre d'une démarche éco-responsable. Il s'agit donc d'améliorer le bien-être de chacun au sein de l'établissement en le valorisant par la citoyenneté participative, et de faire de ce projet un élément fédérateur de la communauté éducative.

109 ASSAD BRINON CORBIGNY 9 980 €

Les salariées de l'association d'aide à domicile de Brinon, réalisent 45 000 km par an pour accompagner les seniors à rester à domicile. Elles aimeraient investir dans deux véhicules qui fonctionnent à l'électricité, qui pourront se recharger sur les bornes à Brinon. Ces véhicules permettraient de diminuer l'impact de l'association sur l'écologie, et pourraient aussi servir à transporter les seniors (faire les courses, rdv médicaux, etc.).

110 ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHÂTEAU DE MEAUCE NEVERS 3 12 488 €

Le projet «Pigeonnier qui rassemble» vise à sensibiliser les nivernais et notamment les plus jeunes à la restauration du patrimoine local, ainsi qu'à la protection de la biodiversité du bec d'allier, à travers la réappropriation du pigeonnier de Meauce. Le pigeonnier restauré grâce à un chantier d'insertion servirait ensuite de vitrine pédagogique pour sensibiliser les jeunes au patrimoine et à la fragilité de la biodiversité.

111 ATELIER DE COLETTE CORBIGNY 2 307 €

L'objectif est d'aller à la rencontre des petits et des grands et de proposer la découverte du patrimoine écrit du Nivernais-Morvan. Les bibliothèques et musées d'art et d'histoire sont parfois éloignés de la population, c'est pourquoi l'association propose de faire découvrir la richesse de sources écrites locales et d'initier à des techniques et des savoirs méconnus. Il s'agit d'acheter une malle pédagogique utile à l'accompagnement d'ateliers itinérants à destination des 7 à 77 ans.

112 LES PONTS DES ABATTOIRS LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 1 703 €

L'association réunit deux structures qui ont pour but d'aménager le site des abattoirs de Prémery grâce à la promotion des savoir-faire. Dans cette continuité, elle projette la création d'ateliers informatiques d'initiation. Il s'agit de familiariser le public aux outils informatiques, ludiques et innovants : impression 3 D, robotique, logiciels libres, etc. Ce projet permettrait l'acquisition de matériels informatiques : robot MBOT, trépied, vidéoprojecteur, commutateur et une «education box».

113 M.GUENETTE GÉRARD CLAMECY 11 880 €

« Les hirondelles sont de retour » tel est le nom du projet soutenu par la Mairie de Pousseaux. Depuis l'enfouissement des réseaux, les hirondelles ont disparu dans le village. Afin de recréer l'harmonie, les bruits d'antan et de la nature, M. Guénette Gérard souhaiterait redonner un perchoir à ces oiseaux. Il s'agit d'une démarche en faveur de la biodiversité.

114 COLLÈGE LUCIEN CHAUSSIN SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER 10 698 €

Avec le soutien de la municipalité, le collège Lucien Chaussin s'engage dans un projet fédérateur. Il préconise l'acquisition d'une structure artificielle d'entraînement à l'escalade. Cet équipement serait positionné dans le local «Arts plastiques» de l'établissement. Dans le cadre d'un planning préalablement établi, il serait d'abord mis à disposition des collégiens mais il pourrait aussi être accessible aux enfants des écoles primaires et aux habitants du canton.

115 LYCÉE PIERRE BÉRÉGOVOY FOURCHAMBAULT 1 997 €

Les élèves et les professeurs du lycée professionnel ont réalisé une borne de pédalage permettant de recharger leurs smartphones tout en pratiquant une activité physique, limitant ainsi les risques de sédentarité. Pour parfaire cet équipement et permettre aux élèves de travailler, échanger et s'informer tout en pratiquant une activité, le lycée envisage l'achat d'une tablette. Cette tablette wifi tactile serait fixée sur un pied de connexion orientable.

116 COLLÈGE DES LOGES NEVERS 1 500 €

L'association sportive du collège accueil des parents d'élèves qui pratiquent le sport dans l'enceinte de l'établissement, et travaille en collaboration avec d'autres associations de façon à promouvoir le sport. Son objectif est de procéder au renouvellement du matériel existant et d'acquérir un tapis de gymnastique. Il s'agit de favoriser la pratique du sport sous toutes ses formes et d'améliorer les conditions de pratique à l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement.

117 ARAN NEVERS 12 500 €

Dans le cadre de ses missions d'insertion sociale et professionnelle, l'association préconise la mise à disposition de matériels informatiques et de créations artistiques. Propice au partage, au lien social et favorisant l'expression de soi par la création, ce projet vise l'achat de différents équipements. Ainsi, l'association propose l'acquisition d'ordinateurs, d'une imprimante 3 D, d'appareils photos, de tours de potiers, et de matériels arts plastiques.

118 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CANTON DE LORMES CORBIGNY 7 224 €

Dans le cadre du programme «Village du futur», le Comité s'associe à la commune et l'ensemble des partenaires locaux et initie la création de décors aériens sous forme participative. L'objectif est de créer du lien social autour du «faire ensemble» et de s'inscrire dans une démarche de théâtralisation des rues commerçantes dynamisant la commune. Ce projet permettrait ainsi l'acquisition du matériel nécessaire à cette décoration : peinture, contreplaqué, tissu, etc.

119 ALESA NEVERS 3 12 499 €

L'association composée de lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis, envisage la création d'un espace aménagé extérieur. Le projet s'appuie sur les espaces comme étant des lieux sources de bien-être, de partage et d'épanouissement collectif et citoyen. Les jeunes proposent ainsi l'aménagement des abords du restaurant scolaire avec une terrasse en bois, des tables de pique-nique, des éléments paysagers et une fresque murale. Ce projet permettrait l'acquisition de l'ensemble des fournitures nécessaires à la réalisation de cet aménagement.

120 ASAV JUDO VARENNES-VAUZELLES 3 027 €

L'association a pour objet la pratique du judo. Dans la continuité de ses actions de promotion des valeurs du judo et dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des compétitions qu'elle organise, elle préconise l'achat de multiples équipements. Elle suggère dans un premier temps, l'achat de gobelets à l'effigie du tournoi Anny Courpied, puis dans un second temps, elle envisage l'acquisition de gradins mobiles et d'une signalétique composée de plaques murales extérieures et intérieures.

121 UNION SPORTIVE CHARITOISE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE 12 500 €

L'Union Sportive Charitoise Handball présente un projet dans le domaine de la solidarité. En effet, elle souhaiterait s'équiper de matériels pour permettre, un dimanche par mois, aux personnes isolées, de découvrir le pays Charitois et l'intercommunalité. Cela pourrait se traduire par une dégustation de produits locaux, l'organisation de groupes de parole en favorisant les échanges intergénérationnels, l'organisation de sorties pour admirer la richesse du patrimoine local, etc.

